Tarif Particuliers Banque Chalus
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 19 octobre 2026. Voir tous les tarifs bancaires

PARTICULIERS

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1er janvier 2027

BANQUE CHALUS
La Banque d'Auvergne & du Limousin

SOMMAIRE

Extrait standard des principaux tarifs P.3

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P.4

Banque à distance : Banque Chalus en ligne P.5

Moyens et opérations de paiement P.6

Offres groupées de services P.9

Irrégularités et incidents P.15

Découverts et crédits P.16

Épargne et placements financiers P.18

Opérations à l'étranger P.20

Assurances et prévoyance P.20

Succession P.21

Autres services P.22

Offres promotionnelles pour les jeunes de moins de 25 ans P.23

Cartographie des zones européennes P.24

Explication des renvois numérotés P.25

Résoudre un litige P.26

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Banque Chalus. Renseignez-vous auprès de votre agence.

Les montants sont indiqués toutes taxes comprises. Pour les produits soumis à la TVA, celle-ci est calculée au taux en vigueur.

Nos conditions tarifaires sont consultables dans toutes nos agences et sur Internet (https://www.banque-chalus.fr) où les lexiques du Comité Consultatif du Secteur Financier sont également accessibles.

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site Internet : https://www.banque-chalus.fr

Extrait standard des principaux tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

Abonnement à des services de banque à distance *(Internet, téléphone fixe, SMS, etc)* Banque Chalus en ligne Gestion Plus	**GRATUIT**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	**0,20 €/alerte reçue**
Tenue de compte	**1,85 €/mois - 22,20 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat[1]) carte Visa	**61,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé[2]) carte Visa	**61,00 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique[1]) carte MasterCard	**43,00 €/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	**1,15 €/retrait à partir du 5e retrait par mois**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	**24,00 €/an**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	
• En agence	**5,00 €/virement**
• Par Internet	**GRATUIT**
Paiement d'un prélèvement SEPA	
• Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	**GRATUIT**
• Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	**GRATUIT**
Commission d'intervention	
• Par opération	**8,00 €**
• Plafond mensuel	**80,00 €**

Les renvois numérotés sont explicités en page 25

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transfert, clôture

Ouverture de compte ▲ ■	GRATUIT
Clôture/transfert de compte ▲ ■	GRATUIT
Désolidarisation ou de retrait du compte joint	GRATUIT
Changement d'adresse ▲ ■	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Fourniture de liste des opérations automatiques et récurrentes[3]	26,40 €
Services bancaires de base *(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 et article D.312-5 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole* ▲	GRATUIT

BON À SAVOIR ! ▲ Services bancaires de base

Ces services comprennent : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; la domiciliation de virements bancaires ; la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; l'encaissement de chèques et de virements bancaires ; les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ; des moyens de consultation à distance du solde du compte ; les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ; deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

Le symbole ■ identifie les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

Relevé de compte

Relevé de compte électronique E-relevé	GRATUIT
Relevé de compte papier	
• Relevé mensuel ▲ ■	GRATUIT
• Relevé par quinzaine *(facturation mensuelle)*	5,10 €
• Relevé journalier	37,00 €/mois
• 1 relevé/compte + 1 enveloppe/personne	3,00 €/mois
• 1 relevé/compte + 1 enveloppe/compte	4,00 €/mois
Relevé annuel des frais	GRATUIT
Relevé global des avoirs épargne/crédits	
• Annuel	17,00 €
• Semestriel	12,50 €
• Trimestriel	8,50 €
Réédition de relevé	19,50 €

Tenue compte

Frais de tenue de compte ▲ ■	1,85 €/mois
Frais de gestion de compte inactif[4] ▲ ■	30,00 €/an
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲ ■	GRATUIT
Forfait des opérations courantes illimitées *Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	1,40 €/mois

BON À SAVOIR ! **Comptes inactifs**

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes et les produits et services bancaires liés à ces comptes. Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucuns frais ni commission : Livret A, Compte sur Livret, Livret d'Epargne Populaire, Plan d'Epargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'Epargne Logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au I de l'article L. 312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevé annuellement par compte ne peut être supérieur à 30,00 €.

Services en agence

Versement d'espèces ▲■	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲■	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲■	GRATUIT
Retrait d'espèces dans une agence Banque Chalus par carte minute *(gratuit dans l'agence gestionnaire avec une carte libre service agence)*	5,70 €
Retrait d'espèces de dépannage sur présentation de votre chéquier	GRATUIT
Mise à disposition de fonds	25,00 €
Frais de location de coffre-fort *(selon la taille et le montant assuré)*	de 110,00 € à 368,50 €/an
Recommandé avec avis de réception *(par envoi)*	13,60 €

Frais de recherche de documents[5] (réédition)

Simple	25,00 €
Complexe	Sur devis
Photocopie ou page d'édition	3,00 €

Change

Achat et vente de billets ou de chèques de voyage	
• Frais fixes par opération en agence *(hors commission de change du prestataire)*	7,00 €
• Commande de devises par Internet *(hors commission de change du prestataire)*	GRATUIT
Frais d'affranchissement *(si envoi à domicile)*	2,50 €
En sus des frais fixes pour les chèques de voyage	1,25 % de la valeur de la transaction

Banque à distance : BC en ligne *(abonnement)*

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc). Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

Gestion Particulier Service de banque en ligne comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
Gestion Plus ▲■ Services inclus dans Gestion Particulier + virements externes SEPA	GRATUIT

Internet (suite)

Service de bourse en ligne • Invest Store Initial	**2,90 €/mois**
Consultation et gestion des comptes d'un majeur protégé (Accès pour le tuteur)	**GRATUIT**
Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis : • Le site Internet https://www.banque-chalus.fr • L'application mobile Banque Chalus[6]	**TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUIT**

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation de compte par SMS

Mini-relevés	**3,30 €/mois**
Alerte écopage / temps réel de gestion / achat à distance / solde disponible / essentielle - solde débiteur / essentielle mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement / souplesse du découvert	**0,20 €/message**
Alerte SMS solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**

Service téléphone fixe

Allo BC 04 73 17 12 30 *(appel non surtaxé)*	**GRATUIT**

Moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation carte

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT)))

	CATÉGORIE DE CARTE	
	Débit immédiat[1]	**Débit différé[2]**
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale à autorisation systématique)* • Mastercard ▲ ■	**43,00 €/an**	**non disponible**
Fourniture d'une carte de débit *(carte de paiement internationale)* • Visa Classic • Visa Premier • Visa Infinite	**61,00 €/an** **142,00 €/an** **non disponible**	**61,00 €/an** **142,00 €/an** **325,00 €/an**

BON À SAVOIR ! **Cartes / Cotisations**

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement sur un même compte, réduction de 20 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

Le logo))) vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur le site internet ou sur l'application Banque Chalus ou auprès de votre conseiller.

Les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention « carte de crédit ». Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention « carte de débit ».

CARTE DE RETRAIT

Carte Libre Service Agence	**GRATUIT**

Paiement par carte

Paiement par carte en euros* dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ■	**GRATUIT**
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	**GRATUIT**
• Frais variables	**2,60 % du montant de l'opération**
• Frais de conversion monétaire**	
Autres paiements par carte* **	
• Frais fixes	**GRATUIT**
• Frais variables	**2,60 % du montant de l'opération**
• Frais de change éventuels	

Retrait par carte

RETRAIT PAR CARTE EN EUROS* DANS LA ZONE EURO OU DANS UN PAYS DE L'ESPACE ECONOMIQUE EUROPÉEN (EEE)

RETRAIT D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS	
Banque Chalus	**GRATUIT**
Crédit Agricole	**GRATUIT**
Autres banques	**1,15 €/retrait à partir du 5e retrait par mois**

AUTRES RETRAITS

Retrait par carte en devises dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	
• Frais fixes	**4,55 €/opération**
• Frais variables	**2,10 % du montant de l'opération**
• Frais de conversion monétaire**	
Autres retraits par carte* **	
• Frais fixes	**4,55 €/opération**
• Frais variables	**2,10 % du montant de l'opération**
• Frais de change éventuels	
Au guichet	
• Autres banques Zone Union Européenne	**10,00 €/retrait**
• Autres pays	**8,40 €/retrait + 2,10 % de la transaction**

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception *(frais de poste inclus)* à la demande du client	**10,30 €**
Commande de carte en urgence	**31,00 €**
Réédition du code confidentiel	
• Envoi par courrier	**18,80 €**
• Envoi par SMS	**GRATUIT**
Refabrication de la carte *(en cas de détérioration)*	**GRATUIT**
Modification des plafonds d'utilisation	
• En agence	**18,80 €**
• Sur le site internet	**GRATUIT**
Opposition faite par le titulaire de la carte	**GRATUIT**
Verrouillage temporaire de la carte *(carte égarée)*	**GRATUIT**

* Ou en devise équivalente : couronne suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).
** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
*** Opérations hors champ d'application du règlement européen n°2021/1230 du 14/07/2021.

Virements

Virement SEPA*

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA CLASSIQUE OU INSTANTANÉ ▲ ■	INTERNET	AGENCE
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu à la Banque Chalus	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	**INTERNET**	**AGENCE**
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu à la Banque Chalus	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	2,15 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA ● ■ DANS L'ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN		GRATUIT
RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA HORS ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN		10,00 €
SEPAMAIL PAIEMENT DE FACTURE		GRATUIT
DEMANDE DE RAPPEL DE VIREMENT À L'INITIATIVE DU DONNEUR D'ORDRE		28,50 €

Virement non SEPA* Opération libellée en devises ou en euros hors zone SEPA

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (cf. carte page 24), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Banque Chalus applique selon les consignes du client, la facturation des frais suivants :

- Option « Share » : frais partagés
- Option « Our » : frais payés par le donneur d'ordre
- Option « Ben » : frais payés par le bénéficiaire

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA	INTERNET	AGENCE
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent	15,00 €	30,00 €
Frais par virement occasionnel	15,00 €	30,00 €
RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA *(par virement)*		13,00 €

Prélèvements SEPA / Titres interbancaires de Paiement (TIP) SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲ ■	GRATUIT
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲ ■	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲ ■	GRATUIT
Information premier prélèvement	1,80 €

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲ ■	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
• En recommandé AR *(frais de poste inclus)* à la demande du client	10,30 €
• En pli simple à la demande du client	3,20 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	17,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	23,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ *(Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base)*	23,00 €

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en page 24).

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.

Offre Prestige

GESTION DU COMPTE	**37,00 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention* : 12/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Visa Infinite »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA classique ou instantané (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE* **	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
PAIEMENT PAR CARTE* **	
Paiement par carte, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium [7]****	
SécuriWEB Premium [7]	
MAGAZINE MERCI POUR L'INFO PRESTIGE (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'Info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
** Sauf gratuité imposée par la loi.
*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre Premium

GESTION DU COMPTE	**18,50 €/mois dont 4,50 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention* : 3/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Visa Premier »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA classique ou instantané (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Emission et réception d'un virement non SEPA : 10 virements/an	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE* **	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
PAIEMENT PAR CARTE* **	
Paiement par carte, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium [7]****	
SécuriWEB Premium [7]	
MAGAZINE MERCI POUR L'INFO PREMIUM (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
** Sauf gratuité imposée par la loi.
*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Offre Essentiel

GESTION DU COMPTE	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel	
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention* : 1/an	
MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Visa Classic »	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client	
Réédition du code confidentiel de la carte (envoi par courrier ou par SMS)	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée	
Emission et réception d'un virement SEPA classique ou instantané (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	**11,00 €/mois dont 1,00 € correspondant aux cotisations d'assurance**
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA**	
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple à la demande du client	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1/an	
RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE* **	
Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
PAIEMENT PAR CARTE* **	
Paiement par carte, partout dans le monde (hors frais de conversion monétaire)	
ASSURANCE DE LA BANQUE AU QUOTIDIEN	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus 7****	
MAGAZINE MERCI POUR L'INFO ESSENTIEL (VERSION NUMÉRIQUE)	
• Accès au service « Les experts de Merci pour l'info » : 2 demandes/an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'Info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	

* Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
** Sauf gratuité imposée par la loi.
*** Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
**** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

L'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière

Chalus Composit budget protégé[10]

SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Banque Chalus en ligne Gestion Plus	
Envoi carte à domicile *(pour les renouvellements)*	
Forfait des opérations courantes illimitées *Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique *(mensuel)*	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture de compte	
Versement d'espèces en agence	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : « Mastercard »	**1,00 €/mois**[11]
2 chèques de banque par mois	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)	
Un changement d'adresse (1 fois/an)	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois/semaine)	
Exonération des frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	

Offres groupées de services qui ne sont plus commercialisées

Chalus Composit (commercialisation arrêtée)

Essentiels du quotidien

SOCLE	
Tenue de compte	2,65 €/mois*
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Banque Chalus en ligne Gestion Plus	
Frais d'envoi de chéquier *(pour les renouvellements)*	
Envoi carte à domicile *(pour les renouvellements)*	
Forfait des opérations courantes illimitées *Comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA*	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte essentielle *(mensuelle)* - solde débiteur • Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique *(mensuel)*	
Merci pour l'Info *(3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en page 22)*	

Univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT		
	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017 • Cotisation à une offre d'assurance associée au découvert autorisé en cas de décès accidentel ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert[7] • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert • Ristourne des intérêts débiteurs[8]	De 1,00 à 500,00 €	2,60 €/mois
	De 500,01 à 1 000,00 €	3,60 €/mois
	De 1 000,01 à 2 000,00 €	4,80 €/mois
	De 2 000,01 et +	6,00 €/mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1,00 à 300,00 €	1,85 €/mois
	De 300,01 à 800,00 €	2,60 €/mois
	De 800,01 à 1200,00 €	3,60 €/mois
	De 1 200,01 à 2 000,00 €	4,75 €/mois
	De 2 000,01 et +	6,00 €/mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ	
Assurance SécuriCOMPTE Plus[7] - SécuriCOMPTE Premium[7]** Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	4,00 €/mois Premium 5,90 €/mois
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Réédition carte urgente	
Réédition code confidentiel	

* Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'Info (page 22).

** La garantie n'a pas vocation à se substituer aux obligations légales de la Banque Chalus résultant des exigences du code monétaire et financier et relatives à la fraude aux moyens de paiement (voir détail dans la notice d'assurance).

Univers de besoins (suite)

MODULE SUIVI @SSURÉ	
Assurance SécuriWEB[7] - SécuriWEB Premium[7]	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • Alerte achat à distance • Mini relevés (1/semaine) • Alerte temps réel de gestion	1,70 €/mois Premium 2,20 €/mois

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable à Chalus Composit

Pour toute souscription à Chalus Composit (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 4,38 € et 5,39 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 5,40 € et 7,46 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Compris entre 7,47 € et 9,61 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	Égal à 9,62 € et plus

Avantages tarifaires supplémentaires

Pour les moins de 25 ans	-50 % de réduction supplémentaire
A partir du 2e Chalus Composit et suivants	-20 % de réduction supplémentaire

En + : les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Compte Service Plus (commercialisation arrêtée)

Assurance Revenus 3 mois	9,15 €/mois
Assurance Revenus 6 mois	9,65 €/mois
Assurance Revenus 12 mois	10,90 €/mois

Irrégularités et incidents

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à « l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière »

Applicable au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25,00 €/mois

Commission d'intervention

Commission d'intervention (Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)	
• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €
Montant plafonné pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.	
• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Opérations particulières

Frais de retour de courrier *(client inconnu à l'adresse)*	22,00 €
Frais de gestion d'anomalie d'adresse *(annuel)*	22,00 €
Frais de retour carte ou chéquier	9,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par avis à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition à tiers détenteur	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par opposition administrative	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie mobilière	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*
Frais par saisie pénale	10 % maximum du montant dû au Trésor Public*

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	16,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision [12]	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €/chèque
• Montant du chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €/chèque
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	

* Dans la limite d'un plafond fixé à 100 € par décret. Décret d'application de l'article L.262 alinéa 5 du Livre des procédures fiscales en vigueur au 1er janvier 2019.

Incident de paiement (suite)

En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	**32,50 €/chèque**
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**35,00 €**
Frais d'enregistrement de l'interdiction bancaire signalée par une autre banque	**55,00 €**
Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision[13]	
• Si paiement < 20,00 €	**Montant du paiement**
• Si paiement ≥ 20,00 €	**20,00 €**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	
• à 7 jours	**15,00 €**
• à 30 jours	**27,00 €**
Frais d'opposition *(blocage)* de la carte par la banque pour usage abusif	**GRATUIT**
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision *(intègre la commission d'intervention et la notification)*	
• Si paiement < 20,00 €	**Montant du paiement**
• Si paiement ≥ 20,00 €	**20,00 €**
Frais par procédure de paiement direct de pension alimentaire	**100,00 €**

Découverts et crédits[14]

Intérêts débiteurs (découvert)

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement)

Taux débiteur annuel	**Nous consulter**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal *(Le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte)*	**Plafond du taux réglementaire**

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois

Taux débiteur annuel	**Nous consulter**
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal *(le TAEG applicable et appliqué est indiqué sur le relevé de compte)*	**Plafond du taux réglementaire**
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	**Taux de découvert non convenu**
Assurance facultative en couverture du découvert[7] *(voir rubrique « Sécuricompte découvert » p21)*	**Fonction du montant du découvert**
Lettre de dénonciation de découvert contractuel	**29,00 €**

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable *(commercialisation arrêtée)*

Atout libre est une offre de crédit renouvelable d'une durée d'un an renouvelable, accordée sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Chalus. Le coût total de ce crédit dépend de l'utilisation du crédit. Il varie suivant le montant et la durée des utilisations. Le taux débiteur annuel et le TAEG *(taux annuel effectif global)* sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	**Nous consulter**

Est associée à Atout Libre :

- Une assurance facultative en couverture du prêt de 3,00 % à 4,00 % l'an, sur le montant utilisé selon l'option choisie et l'âge.

(Le contrat d'assurance facultative est assuré par PREDICA. Entreprise régie par le code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.)

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation	Nous consulter
• Frais de dossier	1 % du capital emprunté - Minimum : 95,00 €
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance emprunteur [15]	Nous consulter

Crédits immobiliers

Frais de dossier

Prêt à taux zéro, Eco prêt à 0 %, Prêt Épargne Logement	GRATUIT
Prêt à l'Accession Sociale (PAS) (en % du montant du prêt)	1 % Minimum 250,00 € - Maximum 500,00 €
Prêts Habitat et Conventionné (en % du montant du prêt)	1 % Minimum 525,00 €
Crédit relais	Nous consulter
Assurance Emprunteur [15]	Nous consulter

Autres opérations liées aux crédits

Frais de recherche et attestation sur prêt	26,00 €
Modification du compte à débiter *(par ligne de prêt)*	42,00 €
Modification de la date d'échéance, périodicité *(par ligne de prêt)*	55,00 €
Fourniture d'accord préalable à une modification sur prêt en cours	42,00 €
Modification de garantie, d'emprunteur, de durée, de destination du bien financé, prorogation de l'anticipation	
• Jusqu'à 2 lignes de prêt	400,00 €
• Par ligne de prêt supplémentaire	125,00 €
• Maximum	1 200,00 €
Réédition de tableau d'amortissement	34,50 €
Réaménagement de prêt	1,05 % du capital restant dû
• Si capital restant dû < = 80 000 €	Minimum 800,00 €
• Si capital restant dû > 80 000 € et < = 120 000 €	Minimum 1 150,00 €
• Si capital restant dû > 120 000 €	Minimum 1 450,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	42,00 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Pause non contractuelle *(par ligne de prêt)*	297,00 €
Report d'échéance	42,00 €
Frais de nantissement sur contrat vie / titres / produit épargne	
• interne	239,00 €
• externe	346,00 €
Frais d'acte de cautionnement bancaire	59,00 €
Frais de gage	94,00 €
Mainlevée de gage sur demande du client	60,00 €
Mainlevée autre, renouvellement de garantie	159,00 €
Prise en charge d'un dossier d'assurance	
• Chômage, Incapacité Temporaire Totale	107,00 €
• Invalidité Totale Définitive ou Perte Totale et Irréversible d'Autonomie	174,00 €
Changement de quotité d'assurance *(par assuré)*	88,00 €

Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque :	
• Livrets et assimilés	GRATUIT
• PEL (Plan Épargne Logement), CEL (Compte Épargne Logement), PEP (Plan d'Épargne Populaire)	173,00 €
Mandat d'épargne - Tandem - Ecopage - Tandem Plus[9]	3,20 €/mois

Épargne disponible

Livret A, Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret d'Épargne Populaire.

Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et Plan Épargne Logement	
Ouverture	GRATUIT
Taux en vigueur	Nous consulter
L'assurance vie et Retraite	
Droits d'entrée, rémunération, frais de gestion	Nous consulter

Placements financiers

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un compte-titre ou d'un PEA/PEA-PME	GRATUIT
Attestation d'épargne	25,00 €
Transfert de compte-titres *(par compte)*	160,00 €
Transfert de PEA /PEA PME *(par ligne transférée)*	15,00 € - Maximum 150,00 €
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU)	29,00 €
Reconstitution d'un portefeuille titres à plus d'un an *(édition valorisée)*	100,00 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Mise en nominatif pur	83,00 €
Titres non côtés	
• Frais d'inscription	1,20 % du montant - Maximum 1 000,00 €
• Frais de cession	1,20 % du montant - Maximum 1 000,00 €
Gestion conseillée / e-gestion conseillée	Nous consulter

Les ordres de bourse en France

Achat et vente d'actions ou d'obligations en Bourse de Paris, hors frais de marché prélevés en sus et variables selon le lieu d'exécution de l'ordre.

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Par internet	0,63 %	0,50 %
• Frais fixes *(forfait à la ligne)*	2,60 €	
• Montant minimum *(hors frais fixes à la ligne)*	8,10 €	
Par téléphone au 04 73 16 22 55 *(appel non surtaxé)*	1,44 %	1,20 %
• Frais fixes *(forfait à la ligne)*	5,20 €	
• Montant minimum *(hors frais fixes à la ligne)*	11,50 €	
Commission sur souscription et rachat OPC hors Crédit Agricole	25,00 €	
Transaction de gré à gré	0,40 % Minimum 50,00 €	0,40 % Minimum 50,00 €

Les ordres de bourse sur bourses étrangères

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Opération sur bourses étrangères	1,84 % Minimum 50,10 €	0,50 %

Les droits de garde (par an)

	COMPTE TITRES	PEA / PEA-PME
Frais fixes (la ligne)		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Valeurs françaises	5,30 €	5,00 €
• Valeurs étrangères	16,00 €	5,00 €
• Titres non côtés	27,00 €	25,00 €
Frais variables en % de la valorisation au 31/12		
• Tous FCP et OPC Crédit Agricole	0,15 %	0,15 %
• Obligations CASA	0,16 %	
• Autres valeurs françaises	0,36 %	0,36 %
• Actions et obligations étrangères et titres nominatifs	0,70 %	0,40 %
Minimum par compte	40,00 €	5,00 €
Maximum par compte	565,00 €	565,00 €

Or

Achat en % du montant brut de la négociation	4,00 % - Minimum 50,00 €
Vente en % du montant brut de la négociation *(taxes non comprises)*	4,00 % - Minimum 50,00 €
Frais de retour de pièces abîmées	Nous consulter
Transport sécurisé - forfait	82,00 €

* Pour les valeurs émises par Crédit Agricole Mutuel

Opérations à l'étranger

(Les cours de change proposés comprennent une marge commerciale)

Les chèques

Encaissement d'un chèque international	0,20 % - Minimum 60,00 € Maximum 160,00 €
Encaissement d'un chèque crédit après encaissement	0,20 % - Minimum 110,00 € Maximum 350,00 €

Virements (voir rubrique « moyens et opérations de paiement »)

Autres opérations

Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir page 7 et pour les moins de 25 ans voir page 23	
Paiement d'un chèque en euros ou dans l'UE	60,00 €
Impayés *(par opération)*	50,00 €
Frais d'ouverture de compte en devises	GRATUIT
Tenue de compte courant en devises *(par mois)*	10,00 €
Frais de dossier pour opération de change *(terme, prorogation, prêt, placement)*	35,00 €
Frais de banque étrangère	17,00 € ou frais réels
Frais de copie message SWIFT	20,00 €*
Commission de change *Pour l'ensemble de vos opérations avec l'étranger, sont à rajouter à ces commissions tous les frais pris par les banques étrangères lors du traitement de l'opération.*	GRATUIT
Attestation internationale	32,00 €
Frais de dossier par opération internationale *(étude personnalisée)*	Minimum 41,00 €
Frais de dossier « vente à terme sur salaire »	35,00€

Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

Pour les assurances Complémentaire Santé, Accidents de la Vie, Dépendance, Décès, Obsèques[16]	Nous consulter
Comptes parrainés[17] *(par an)*	
• Compte à vue, CSL, CEL	7,45 €
• LDD Solidaire, LEP, LIVRET A	4,55 €
Assurance Parrainage[17] *(par an) (commercialisation arrêtée)*	
• PEA, PEL, PEP	20,90 €
Assurance Revenus[17] *(par an)*	
• Option 3 mois	12,00 €
• Option 6 mois	19,92 €
• Option 12 mois	32,40 €

Assurance pour vos biens [16]

Pour les assurances Automobile, Multirisque Habitation, Garantie Locative, Deux Roues, Tous Mobiles	Nous consulter

Assurance pour vous protéger au quotidien [16]

La protection juridique	Nous consulter

Assurance emprunteur

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » page 17

* Outre les frais correspondants systématiquement récupérés.

Autres assurances

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement :

- Sécurité Plus[17] *(par an)* — **24,25 €**
- Sécurité Plus Famille[17] *(par an)* — **41,30 €**

	Standard	Premium
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE[7]	24,00 €/an/compte	50,40 €/an/compte
SécuriWEB[7]	15,00 €/an/compte	30,00 €/an/compte

SécuriTRÉSORERIE[7] (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre de Chalus Composit) souscrit jusqu'au 31/12/2016

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 300,00 €
24,00 €/an/compte	de 301,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

SécuriTRÉSORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre de Chalus Composit) souscrit à partir du 01/01/2017

PRIX	TRANCHES DE DÉCOUVERT
16,20 €/an/compte	<= 500,00 €
24,00 €/an/compte	de 501,00 € à 2 000,00 €
36,00 €/an/compte	>2000,00 € Plafond d'indemnisation : 3 000,00 €/sinistre/an

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 5 octobre 2026*.

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000,00 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000,00 €	**1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite du montant fixé par la réglementation****

BON À SAVOIR !

- Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes suivants, ouverts dans les livres de la Banque Chalus : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL).
- **Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.**
- **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.**

* Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes à titre particulier et/ou professionnel.
** Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement (857,00 € au 29/12/2025)

Autres services

Banque Privée

Stratégie patrimoniale	Nous consulter

Télésurveillance [18]

	À partir de 21,90 €/mois - Nous consulter

Majeur Protégé

Convention	2,50 €/mois

Magazines (offres réservées aux clients de la Banque Chalus)

Abonnement en versions papier et numérique

Merci pour l'info *(Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)*	56,08 €/an
Santé magazine *(Abonnement de 12 n°/an, précédé de 3 n° offerts)*	31,60 €/an
Détente Jardin *(Abonnement de 6 n° par an, précédé de 2 n° offerts)*	22,90 €/an
Régal *(Abonnement de 6 n°/an, précédé de 2 n° offerts)*	27,90 €/an
Maison Créative *(Abonnement de 6 n°/an, précédé de 2 n° offerts)*	23,90 €/an
Détours en France *(Abonnement de 8 n°/an, précédé de 2 n° offerts)*	49,80 €/an
Plus de Pep's *(Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)*	19,90 €/an
Parents *(Abonnement de 6 n°/an, précédé de 1 n° offert)*	18,90 €/an

Abonnement et services

Merci pour l'info Prestige *(version numérique)* • Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents	48,00 €/an
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an
Merci pour l'info Premium *(version numérique)* • Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	18,00 €/an
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an
Merci pour l'info Essentiel *(version numérique)* • Accès illimité au service « Les experts de Merci pour l'info » : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12,00 €/an
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros/an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 €/an

BON À SAVOIR !

Service clients Uni-Médias :
pour toute question relative aux publications

N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MÉDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

Offres promotionnelles pour les jeunes de moins de 25 ans

Tenue de compte

Frais de tenue de compte	GRATUIT

Cotisation carte pour les 10-17 ans

MasterCard de paiement à autorisation systématique	GRATUIT
MasterCard de retrait à autorisation systématique	GRATUIT

Cotisation carte pour les 18-24 ans

MasterCard de paiement à autorisation systématique	21,50 €/an
MasterCard de retrait à autorisation systématique	GRATUIT
Visa Classic à débit immédiat	30,50 €/an
Visa Classic à débit différé	30,50 €/an

Paiement et retrait à l'étranger avec une carte Visa Classic ou MasterCard

Frais fixes	GRATUIT
Frais variables	GRATUIT
Modification des plafonds d'utilisation à la demande du porteur	GRATUIT

Services divers

Mini-relevés par SMS	GRATUIT
Emission ou réception d'un virement non SEPA	GRATUIT
Chalus Composit	-50 %
Offre Prestige	18,50 €
Offre Premium	8,00 €
Offre Essentiel	5,00 €
Droits de garde pour compte-titres ou PEA / PEA-PME	GRATUIT

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro*
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'EEE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA.

La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone euro le 1er janvier 2026.

Explication des renvois numérotés

[1] DÉBIT - sont notamment considérées comme des cartes de la catégorie débit :
- les cartes à débit immédiat
- les cartes à autorisation systématique avec contrôle du solde

Le montant de chaque opération effectuée est débité directement et intégralement sur le compte du client au jour le jour.

[2] CRÉDIT - sont considérées comme des cartes de crédit :
- les cartes à débit différé, qui portent la mention CRÉDIT. Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

[3] Sauf gratuité imposée par la loi.

[4] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

[5] Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

[6] Téléchargement et accès gratuits à l'application Banque Chalus, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Banque Chalus en ligne. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.

[7] Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.

[8] Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.
Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des intérêts débiteurs puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.

[9] Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.

[10] En application de l'article L.312-1-3 alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

[11] En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.

[12] Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

[13] Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

[14] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

[15] Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre agence. Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par PRÉDICA. Le risque Perte d'emploi est assuré par PACIFICA. Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par la Banque Chalus, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées.

[16] Les contrats d'assurance et de prévoyance sont commercialisés par la Banque Chalus en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré a l'ORIAS sous le numéro 07 023 040 (www.orias.fr).

Ces contrats sont souscrits auprès de :
- PACIFICA S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425 €. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;
- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

Ces entreprises sont régies par le Code des Assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA.
Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par PREDICA. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par EUROP ASSISTANCE - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par EUROP ASSISTANCE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 5 316 384 €, dont le siège est sis 11 - 17, avenue François Mitterrand, 93210 Saint-Denis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 403 147 903 RCS Bobigny, et par PREVISEO OBSEQUES SA au capital de 500 000€, siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 866 RCS Paris.

[17] Ces produits sont souscrits auprès de PACIFICA par l'intermédiaire de SPB. Conditions et évènements garantis indiqués au contrat.

[18] Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360 euros - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Résoudre un litige

En premier recours amiable : votre agence et le service client

Votre agence : votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations.

Le service client : si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Vous avez toujours la possibilité de formuler votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée. Dans ce cas, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas immédiatement entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit. Notez que sans réclamation formulée par écrit, vous ne pourrez pas saisir le médiateur.

Pour saisir notre service client, vous pouvez écrire à notre adresse postale 5 Place de Jaude - BP 55 - 63002 Clermont-Ferrand Cedex 1, ou par mail à sceclients@banque-chalus.fr.

Votre agence ou le service client accuse réception de votre réclamation écrite dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de l'envoi de votre réclamation. Votre agence ou le service client apporte une réponse à votre réclamation écrite dans un délai de **2 mois** au plus tard à compter de l'envoi de votre réclamation.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée
  - Allianz : case courrier S1803 - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex
  - CAMCA : 53 rue de la Boétie – 75008 Paris
  - Generali Vie : TSA 70007 - 75447 Paris Cedex 09
  - La Mondiale Partenaire : 104-110, Boulevard Haussmann, 75379 Paris Cedex 08
  - Malakoff Humanis : Réclamations Particuliers Assurance - 78288 Guyancourt Cedex
  - Pacifica : 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
  - Prédica : 75724 Paris Cedex 15
  - SPB : CS 90000 - 76095 Le Have Cedex
  - SwissLife Assurance et Patrimoine : 7 rue Belgrand - 92682 Levallois-Perret Cedex
  - SwissLife Prévoyance : TSA 36003 - 59781 Lille Cedex

A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

En dernier recours amiable : le médiateur

La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable.

Vous disposez de différents moyens d'accès à la médiation :

Le médiateur bancaire

Si la réponse apportée par notre Service Clients ne vous satisfait pas et que le litige concerne un produit bancaire ou la commercialisation d'un produit d'assurance, ou en cas d'absence de réponse à votre réclamation dans un délai de 2 mois à compter de votre 1ère réclamation écrite, vous pouvez contacter gratuitement le Médiateur bancaire. Il vous suffit de lui transmettre vos éléments :

- Par courrier à l'adresse : Monsieur de Kergommeaux, médiateur de la consommation - 68, Avenue d'Iéna 75116 Paris
- Sur le site internet : www.kergommeaux-mediateur-consommation

Le médiateur de l'assurance

Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis leur commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance si le service clients de la compagnie d'assurance concernée n'a pas pu répondre à votre insatisfaction ou en cas d'absence de réponse à votre réclamation dans un délai de 2 mois à compter de votre 1ère réclamation écrite :

- Par courrier à l'adresse : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09
- Sur le site internet : www.mediation-assurance.org

Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Pour tout litige relatif aux contrats d'assurance (hormis leur commercialisation), vous pouvez saisir gratuitement le Médiateur de l'assurance si le service clients de la compagnie d'assurance concernée n'a pas pu répondre à votre insatisfaction ou en cas d'absence de réponse à votre réclamation dans un délai de 2 mois à compter de votre 1ère réclamation écrite :

- Par courrier à l'adresse : Autorité des Marchés Financiers - Le Médiateur - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 2
- Sur le site internet : www.amf-france.org

La plateforme européenne

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne du règlement en ligne des litiges :
https://consumer-redress.ec.europa.eu/index_fr

CAMCA - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - Siège social : 53, rue la Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053

PACIFICA - Siège Social : 8-10 boulevard Vaugirard, 75724 Paris cedex 15.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 455 455 425 € - Siren 352 358 865 - RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.

PREDICA - Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.
Société Anonyme au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 € - Siren 334 028 123 - RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.

PROTEXIA - exerçant sous la dénomination commerciale Allianz Protection Juridique.
Siège Social : Tour Allianz One - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.
Société Anonyme au capital de 1 895 248 € - Siren 382 276 624 - RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des Assurances.

QUATREM - Siège Social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris.
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 510 426 261€ -
Siren 412 367 724 - RCS Paris - Entreprise régie par le Code des assurances.

SPB - Siège Social : 71 quai Colbert, 76095 Le Havre cedex.
SAS au capital de 11 000 000 € - Siren 305 109 779 - RCS Le Havre - immatriculée au Registre Des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 002 642
N° de TVA intracommunautaire : FR 04 305 109 779.

SWISSLIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE - Siège Social : 7 rue Belgrand, 92300 Levallois-Perret.
Société Anonyme au capital de 169 036 086,38 € - Siren 341 785 632 -
RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances.

Notre politique de protection des données est disponible sur notre site internet www.banque-chalus.fr et en agence.

BANQUE CHALUS
La Banque d'Auvergne & du Limousin

Document informatif à vocation non-publicitaire

BANQUE CHALUS - Siège Social : 5, place de Jaude - 63000 Clermont-Ferrand.
Société Anonyme au capital de 24 345 000 euros - Siren 855 201 018 RCS Clermont-Ferrand
N° de TVA intracommunautaire FR 14 855 201 018 - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 023 040 (www.orias.fr) - Contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
Identifiant CITEO : FR234316_01FCWE

PEFC
10-31-3162

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI